



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de France - Solidaires

SNABF Solidaires 74-1645 - 75049 Paris cedex 01 - Courriel 1645-UT

Tél. : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - <http://www.snabf.org>

Solidaires



ADS - ADE

Ensemble et déterminés pour obtenir de réelles perspectives d'avenir !

Entre septembre 2003 et juillet 2006, **le réseau est passé de 211 succursales à 96 unités** et le nombre de **caisses institutionnelles a été réduit de moitié**. Dans ce contexte, nos collègues **ADS et ADE**, à qui la Banque refuse toujours l'intégration statutaire, ont notamment **subi les plus fortes contraintes** de ce Plan d'Aménagement des Implantations Territoriales (PAIT), **restructuration sans précédent dans l'histoire de notre Institution**.

En moins de trois ans, **les effectifs ADS** ont fondu comme neige au soleil, passant de près de **1100 agents en 2003 à 547 EATP fin 2006**. Dans le même temps, **le nombre de collègues ADE a été réduit à 140 EATP**.

Pire encore, les **ventes d'immeubles**, programmées par la Banque **en 2007**, vont **contraindre bon nombre d'ADS multiactivités et d'ADE à de nouvelles mobilités géographique et professionnelle**, voire pour certains d'entre eux à des **reconversions externes**.

Plus que jamais, le SNABF Solidaires exige, des plus hautes autorités de la Banque, l'ouverture sans délai de véritables négociations pour prendre en compte les attentes légitimes de nos collègues ADS et ADE :

Concernant les Agents de Surveillance (ADS) :

A ce jour, la moyenne d'âge de la catégorie **est de 48 ans** : 30% seulement d'ADS sont âgés de moins de 45 ans, 47% ont entre 45 et 54 ans, et 23% ont 55 ans et plus.

Par ailleurs, **la moitié** seulement des collègues qui justifieraient des **quinze années d'ancienneté** requises pourraient, en cas d'intégration, bénéficier d'une retraite versée par notre Caisse de Réserve.

Force est de constater qu'en vingt ans, au travers de sa politique de recrutements ciblés entre 45 et 50 ans, la Banque a délibérément œuvré pour désamorcer l'une des premières revendications catégorielles visant l'intégration statutaire des ADS.

Nous continuerons bien évidemment de nous battre pour obtenir l'intégration statutaire des collègues concernés. Mais nous devons également élargir le champ de nos revendications catégorielles pour **intégrer d'autres attentes plus récemment exprimées** par nos collègues ADS.

C'est pourquoi, le SNABF Solidaires a officiellement demandé à la Banque, notamment en Commission du Personnel :

- **le maintien des ADS multiactivités** sur les postes qu'ils occupent à l'issue du PSE,
- **le bénéfice d'un 13^{ème} mois complet dès 2007**,
- **l'ouverture de postes réservés aux ADS** qui souhaiteraient accéder à d'autres fonctions (accueil, standard, logistique, renfort dans les services...) **par passerelle ou examen professionnel**,
- **la prise en compte de la professionnalisation** du métier d'ADS dans le réseau,
- **la reconnaissance de la pénibilité** des gardes en H24 et des astreintes.

Pour bien comprendre les enjeux des prochaines échéances, il n'est pas inutile de rappeler que **l'activité des ADS est directement liée à l'implantation territoriale des caisses institutionnelles dans le réseau**. En effet la sécurité de toutes ces unités du réseau repose principalement sur l'organisation humaine et matérielle de la surveillance et de la protection de ces sites stratégiques.

Tous ensemble, nous devons défendre la qualité et l'excellence du service public que nous rendons à la collectivité en ce qui concerne notamment la monnaie fiduciaire. Ce n'est qu'à ce prix que nous serons en capacité de maintenir une implantation dense et incontournable.

Concernant les Agents d'Entretien (ADE) :

Depuis plusieurs années déjà, **nous dénonçons l'externalisation progressive des travaux d'entretien**, de plus en plus souvent confiés sous contrat, par la Banque, à des entreprises privées spécialisées (entretien courant de certains locaux, lavage des vitres, travaux en hauteur...).

La Banque a confirmé cette « stratégie » en matière d'entretien des locaux, lors de la mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Implantations Territoriales (PAIT).

En effet, **dans de nombreuses nouvelles structures** (BAI, services délocalisés dans des bâtiments loués ou mis à notre disposition...) **l'entretien des bureaux est déjà assuré par d'autres personnels extérieurs à la Banque**, notamment dans les mairies, sous préfectures ou autres institutions publiques.

Dans ce contexte, **nous avons vivement déploré les faibles possibilités de reclassement des agents d'entretien sur place**, offertes par la Banque lors des fermetures des succursales.

Plus grave encore, les ventes d'immeubles programmées par la Banque en 2007, ainsi que les projets de délocalisation des unités sans caisse dans des structures locatives, risquent de restreindre considérablement les possibilités de reclassement en interne de nos collègues ADE.

C'est pourquoi **le SNABF Solidaires continuera de se battre pour défendre les collègues ADE** qui sont contraints à une mobilité géographique en exigeant que la Banque offre **de réelles possibilités de reclassement interne**, seules garanties de véritables perspectives d'avenir.

Enfin, en matière de **rémunérations**, le **SNABF Solidaires** a toujours contesté la tarification horaire des travaux d'entretien en trois zones géographiques pour un même travail. A ce titre, **le SNABF Solidaires maintient sa demande de revalorisation annuelle de la rémunération des ADE sur la base de l'augmentation générale des salaires à la Banque et de celle du SMIC.**

Le SNABF Solidaires continuera de se battre sans relâche pour faire aboutir toutes ces revendications et éviter que certains de nos collègues ADS et ADE restent au bord du chemin !

Ensemble et déterminés, notre engagement militant !

Le 30 janvier, votez et faites voter SNABF Solidaires